

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 28/1 (2001)

DOI: 10.11588/fr.2001.1.47156

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

de reconstituer aussi précisément que possible le travail du texte accompli à la cour franque avant et après la réception des réponses d'Hadrien I^{er} au *Capitulare adversus synodum* perdu. Le folio retrouvé de la copie de Corbie est pris en compte (p. 161–168 de la présente édition). Pour les parties manquantes du traité, elle n'a évidemment eu qu'à établir son édition sur le témoignage du seul manuscrit complet subsistant, la copie hincmarienne de l'Arsenal 663.

L'éditrice a pensé, pour la commodité du lecteur, à indiquer dans les marges intérieures la pagination de l'édition jusqu'à présent courante de Bastgen. Les marges extérieures nous restituent toutes les références scripturaires, citations et références aux *auctoritates* patristiques utilisées par Théodulphe d'Orléans.

On ne saurait exagérer la qualité du travail critique fourni et l'on demeure impressionné par l'étendue d'une enquête dont on peut mesurer ici le résultat tout à fait remarquable. Par cette édition et par l'ensemble des travaux qu'elle a consacrés au LC, Mme Freeman a apporté une contribution majeure à une connaissance aussi intime que possible de la manière dont, à l'instigation du roi franc, les intellectuels à son service ont construit leur dossier de réfutation de ce qu'ils pensaient être les vrais *Actes* de Nicée II. Elle ne s'est pas contentée d'établir la paternité de Théodulphe d'Orléans. Le destin finalement avorté du grand dessein de Charlemagne dans son intervention théologique sur la question des Images lui a aussi permis de bien marquer les limites de manœuvre qui étaient à la fin du VIII^e siècle celles du roi franc face à la Papauté. Il ressort de la lecture de cette grande et belle œuvre d'érudition une appréciation beaucoup plus claire et équilibrée des rapports de force, sur le terrain de la théologie dogmatique, entre Charlemagne et le vrai maître du jeu qu'a été Hadrien I^{er}. De réception quasiment nulle après leur élaboration définitive, les LC sont demeurés inconnus dès le IX^e siècle, à l'exception de cet infatigable fureteur dans la bibliothèque palatine qu'a été Hincmar de Reims. Et il est particulièrement intéressant de noter que c'est précisément à partir de la copie hincmarienne (Arsenal 663), telle qu'elle était parvenue à Laon très probablement par l'intermédiaire d'Hincmar de Laon, que Jean du Tillet au milieu du XVI^e siècle et ses lecteurs protestants et catholiques ont, alors seulement, remis en circulation, en milieu calviniste puis gallican, les prises de position carolingiennes sur la question du culte des Images. Il vaut donc mieux parler, en l'espèce, d'un succès différé plutôt que d'un «échec de Charlemagne».

Pierre TOUBERT, Paris

Michel PARISSÉ (Hg.), *La correspondance d'un évêque carolingien. Frothaire de Toul (ca. 813–847), avec les lettres de Theuthilde, abbesse de Remiremont*, Paris (Publications de la Sorbonne) 1998, 166 S. (Textes et documents d'histoire médiévale, 2).

Der vorliegende Band geht auf ein Seminar zurück, das der Herausgeber an der Universität Paris I veranstaltet hat. Das Werk enthält eine Neuedition der Briefsammlung Frothars von Toul, die zuletzt 1899 von Karl Hampe (MGH Epp. 5, S. 275–298) herausgegeben wurde. Der Textcorpus ist in einer einzigen Handschrift (Paris, BN lat. 13090) aus dem zweiten Viertel des 9. Jhs. überliefert, weshalb sich der Herausgeber und seine Mitarbeiter anders als Hampe entschlossen haben, die hier vorgegebene Reihenfolge der Texte einzuhalten, auch wenn im Manuskript dieselbe Ordnungszahl zweimal zwei aufeinanderfolgenden Briefen zugeordnet und ein Brief zweimal aufgenommen wurde. Die parallel gedruckte Übersetzung lehnt sich eng an das Original an und soll vor allem die Lektüre der lateinischen Texte erleichtern. Gleichsam als Einleitung zur Edition enthält der Band Beiträge über Frothars Werdegang und Wirken (Michèle GAILLARD, *Frothaire, évêque de Toul*, S. 11–26), über die Beziehungen eines Bischofs zum Hof im Spiegel von Frothars Briefen (Josiane BARBIER, *L'évêque et le palais*, S. 27–40) sowie zur Handschrift (Laurent

MORELLE, *Enquête sur le manuscrit*, S. 57–79). Eigens hervorgehoben sei der Beitrag von Monique GOULLET und Charles VULLIEZ, *Étude littéraire de la correspondance* (S. 41–55), von dem besonders die Übersetzung profitiert hat. Am Schluß des Bandes werden die sechs Briefe der Äbtissin Theuthild von Remiremont ediert, die zwischen 823 und 840 entstanden sind und zuletzt von J. Bridot 1980 im Rahmen der »Chartes de l'abbaye de Remiremont des origines à 1231« (2. Aufl. 1997) herausgegeben wurden.

Im Literaturverzeichnis hat sich da und dort ein Fehler eingeschlichen. So wird der erste Band der *Regesta Imperii* fälschlicherweise mit dem Erscheinungsjahr 1899 zitiert, so daß unklar ist, ob die Ausgabe von 1889 oder die von 1908 gemeint ist. Insgesamt aber handelt es sich um ein verdienstvolles Werk, das den Zugang zu einer kleinen, aber nicht unwichtigen Quellengruppe erleichtert und so wichtige Einblicke in die Geschichte des 9. Jhs. zu geben vermag.

Matthias BECHER, Bonn

Klaus ZECHIEL-ECKES, *Florus von Lyon als Kirchenpolitiker und Publizist. Studien zur Persönlichkeit eines karolingischen »Intellektuellen« am Beispiel der Auseinandersetzung mit Amalarius (835–838) und des Prädestinationsstreits (851–855)*, Stuttgart (Thorbecke) 1999, 265 p. (Quellen und Forschungen zum Recht im Mittelalter, 8).

On connaissait surtout Florus par sa querelle avec Amalarius, évêque de Metz, puis archevêque de Trèves, à propos de son *De ecclesiasticis officiis*, un traité de liturgie que cet évêque bien en cour avait dédié à Louis le Pieux en 823, et beaucoup moins comme acteur dans les débats sur la prédestination qui agitèrent fortement le monde politique de Francie occidentale dans les années 840–860, et dont l'envergure et la qualité n'ont pas échappé aux contemporains de la Réforme sept siècles plus tard.

L'intérêt de cet ouvrage tient en ce qu'il restitue du mieux possible, sinon la vie, quasiment inaccessible, de Florus, du moins la genèse de son œuvre et le milieu dans lequel il l'a accomplie, qu'il présente et analyse minutieusement les opuscules et les manuscrits qui la contiennent, et qu'il s'attache en outre à identifier avec le même soin tous ceux qu'il a utilisés. Les attributions qui lui sont faites paraissent désormais acquises.

D'après la chronologie de cette œuvre et quelques bribes de poèmes, on peut avancer que Florus est né vers 805–810, donc quinze à vingt ans plus tard que ce que l'on croyait jusqu'à présent. Il avait une vingtaine d'années en 830, quand l'affrontement entre l'empereur Louis et ses fils devint drame. Florus est resté diacre de l'église de Lyon, sans ambitionner d'autre ministère, probablement parce que son goût le portait vers l'étude et vers la controverse et qu'il y trouva matière à Lyon.

Ce qui frappe, en effet, dès sa première querelle, celle qui l'opposa à Amalarius, c'est le ton polémique qu'il affecte et la violence de ses propos. Il traite son adversaire de *doctor falsitatis, improvide praesumptor*; il écrit que son enseignement sur le sens des rites liturgiques n'est que *stultissima perversitas, vanitas, inania, mendacium, insania*, comme s'il ne pouvait s'exprimer autrement que dans l'invective. Or F. Brunhölzl avait déjà remarqué, ce que confirme l'A., que c'est bien le *De ecclesiasticis officiis* qui traversa les siècles et ne cessa d'inspirer liturgistes et artistes, non le réquisitoire de Florus au synode de Quierzy de 838, bien qu'Amalarius y ait été condamné sur la pression du diacre lyonnais.

Florus occupe aussi une place centrale dans la querelle sur la prédestination dont on voit mieux, grâce à l'A., qu'elle fut aussi un combat politique. Il a contesté avec la même virulence le pauvre Gottschalk, Jean Scot Erigène, savant fort apprécié à la cour de Charles le Chauve, Hincmar de Reims, fidèle conseiller de ce roi, ou encore Raban Maur. L'A. nous montre à quel point cependant les lectures de Florus étaient sélectives: il n'a voulu retenir d'elles que ce qui allait dans le sens d'une prédestination à la damnation éternelle, qu'il pri-